

En direct du conseil municipal de Tramayes du 28/02/2020

Bulletin d'information n° 225

Tarifs annuels de la chaufferie bois

Comme tous les ans, le conseil municipal a fixé les tarifs de facturation de la vente de chaleur aux usagers raccordés à la chaufferie bois. Ces tarifs étant indexés sur l'indice de référence des loyers, on peut noter que depuis 2008 il n'y a eu qu'une augmentation de 14 %, soit moins de 1,2% par an. A compter du 1^{er} avril 2020, l'abonnement est à 64,38 €/kW et la consommation à 32,19 €/MWh.

Comptes administratifs 2019

Comme on peut le voir dans le tableau ci-dessous, les deux comptes administratifs 2019 se soldent négativement. Pour le budget principal ce déficit s'explique par des subventions liées aux travaux de l'école non perçues intégralement en 2019. Pour le budget chaufferie, ceci lié à la reprise des travaux de raccordement de l'hôpital au réseau de chaleur.

Budget Principal

	Budget	Réalisé	Solde annuel	Résultat global
Dépenses de fonctionnement	1 335 488,28	673 324,60		
Recettes de fonctionnement	1 335 488,28	894 183,26	220 858,66	
Dépenses d'investissement	2 670 133,28	1 202 501,62		
Recettes d'investissement	2 670 133,28	927 178,10	-275 323,52	-54 464,86

Budget Chaufferie HT

	Budget	Réalisé	Solde annuel	Résultat global
Dépenses de fonctionnement	184 523,78	134 825,48		
Recettes de fonctionnement	184 523,78	180 131,54	45 306,06	
Dépenses d'investissement	114 883,03	115 197,68		
Recettes d'investissement	114 883,03	60 147,20	-55 050,48	-9 744,42

Budgets 2020

Du fait de la suppression progressive de la taxe d'habitation, les taux de fiscalité communale 2020 sont identiques à ceux de 2019. La commune va percevoir une dotation complémentaire pour compenser la perte liée à cette suppression de taxe d'habitation.

Le budget principal est équilibré à 785 700 € pour la partie fonctionnement et 2 873 644,98 € pour la partie investissement. Dans cette section on retrouve essentiellement les travaux de l'ancienne gendarmerie (pour un montant de 1 598 000 €), des remboursements ponctuels d'emprunt (pour un montant de 400 000 €) et des opérations d'ordre entre sections (pour un montant de 371 895 €).

Le budget chaufferie est plus simple. Il s'équilibre à 165 293,23 € pour la section de fonctionnement et 119 933,71 € pour la section d'investissement. On peut noter que l'essentiel des recettes provient de la vente de chaleur pour un montant prévisionnel de 150 000€.

Opérations photovoltaïque

Pour l'instant, la commune possède une installation photovoltaïque de 18 kWc sur le toit de la salle des fêtes. Avec les travaux de rénovation de l'ancienne gendarmerie, il y aura en fin d'année une nouvelle installation de 36 kWc. D'autre part, il est programmé la construction en ossature bois d'une remise attenante en partie Nord à la chaufferie. C'est aussi l'occasion de couvrir cette extension ainsi que la toiture actuelle en panneaux photovoltaïques ce qui donnerait également une puissance de 36 kWc.

Toutes ces opérations doivent faire l'objet d'une gestion particulière avec la création d'une régie spécifique et d'un budget annexe indépendant. Les recettes de vente d'électricité sont garanties pour une période de 20 ans et le conseil municipal a décidé d'affecter une partie des travaux de l'extension chaufferie à ce budget.

Attribution de subventions

Le conseil municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2020 :

Amicale départementale des secrétaires de mairie : 30 € ; Cantine scolaire : 2 500 € ; Amicale scolaire (pour voyage de fin d'année) : 1 550 € ; Fanfare « Les Enfants de la Mère Boëtier » : 1 000 € ; Comité des foires d'Antan : 1 000 € ; Les Lycéens du Cœur : 100 € ; Croix Rouge : 150 € ; Bleuets de France : 50€. Depuis 1997, l'association cantine scolaire a perçu 19 % de l'intégralité des subventions municipales versées.

Gestion du réseau électrique

Suites aux nombreuses coupures de courant subies cet hiver, une rencontre a eu lieu avec les responsables d'ENEDIS en charge de la gestion du réseau d'alimentation électrique. Ces derniers ont déclaré que ces problèmes, liés à des phénomènes de vents forts, étaient en partie dus à des défauts d'élagage à proximité des lignes. Ils se sont engagés à faire un bilan complet des lignes d'alimentation de Tramayes et à examiner une éventuelle solution de bouclage de lignes à l'intérieur du bourg. Le résultat de leur analyse doit être communiqué pour la fin Mars 2020.

Election municipale

Ayant dépassé le nombre de 1 000 habitants, la commune de Tramayes est régie par le scrutin de liste pour la prochaine élection municipale. Il est confirmé qu'il n'y a qu'une seule liste déposée en préfecture. Voici les cas de figures pour l'électeur qui se présente devant l'urne :

- Il dépose dans l'urne une enveloppe avec le bulletin proposé par la liste sans aucune modification, rature ou ajout : son vote est valide et compte pour la liste.
- Il dépose dans l'urne une enveloppe avec plusieurs bulletins proposés par la liste sans aucune modification, rature ou ajout : son vote est valide et compte pour la liste une fois.
- Il dépose dans l'urne une enveloppe avec la liste modifiée, ou une liste avec d'autres noms : le vote est nul.
- Il dépose dans l'urne une enveloppe avec une liste manuscrite : le vote est nul.
- Il dépose dans l'urne une enveloppe vide : le vote est compté blanc.
- Il dépose dans l'urne une enveloppe avec un bulletin blanc : le vote est compté blanc.

ATTENTION : il y a obligation de se présenter avec une pièce d'identité.

Vous trouverez des informations complémentaires sur www.tramayes.com/election2020

Information

Les personnes qui n'ont pas vu les différents reportages sur Tramayes peuvent les retrouver sur le site www.tramayes.com/RDP. D'autre part sur le site www.tramayes.com/gendarmerie/travaux/videos vous pourrez constater l'avancement des travaux de l'ancienne gendarmerie.

Mobilité locale

Dans le cadre de son orientation Territoire à Energie POSitive (TEPOS), la communauté de communes essaie d'apporter des solutions à la problématique transport. Dans ce but, il a été décidé d'effectuer un recensement, sur toutes les communes, des salariés travaillant à plus de 10 km de leur domicile et des trajets qu'ils effectuent pour se rendre au travail. Nous demandons aux personnes concernées de bien vouloir se faire connaître auprès du secrétariat de mairie par téléphone (03 85 50 51 18) ou par courriel (mairie.tramayes@wanadoo.fr).

Permanence de l'assistance sociale :
coordonnées téléphoniques 03/85/59/03/18

Calendrier des manifestations

Vendredi 6 mars, Carnabal de Jeunesse et Forme à la salle des fêtes
Dimanche 8 mars, repas de Lacim à la salle des fêtes
Samedi 21 mars, fête des conscrits
Samedi 18 et dimanche 19 avril, déballage du Patrimoine.

Les Balades Vertes à Tramayes !



3 circuits « balades vertes », très différents les uns des autres, ont été mis en place depuis quelques années par la commune de Tramayes en lien avec l'Office de Tourisme Verts Vallons de Sud Bourgogne.

Le 1^{er} de 8,8 kms offre une vue panoramique sur la vallée de la Grosne (Champ Grillet et Tour de Vannas).

Le second de 13,5 kms vous emmène au Col du Carcan sur un itinéraire un peu plus sportif.

Le 3^{ème} de 19 kms vous entraîne du côté de la Mère Boitier rejoint le col du Grand Vent puis Le Mont avant de vous ramener à Tramayes par le GR 76 via La Croix Berthier.

Ces itinéraires sont balisés en jaune. Au cours du printemps, des bénévoles vont vérifier leur balisage par petite équipe.

Si vous souhaitez participer, manifestez-vous soit à la Mairie soit auprès de Francis ANDRE, actuel référent au 06.74.67.79.94. ou par email : francis.andre7@wanadoo.fr

Le CJF (Club Jeunesse et Forme) organise à la salle des fêtes de Tramayes

son 2ème CARNA'BAL

le vendredi 6 mars exceptionnellement un vendredi

Au programme 2 soirées en 1 :

- **Party Confettis Costumée de 18h à 20h : entrée 3€**
S'adresse à tous les enfants de maternelle et primaire (3 à 10 ans)
Gouter et maquillage offert
Bar à bonbons, buvette, animation et DJ
La présence des parents est fortement conseillée, ils pourront se détendre à la buvette pendant les animations
- **Possibilité de restauration sur place ou à emporter (vente de pizzas) - Contact 06 29 88 94 47**
- **Just Dance Géant de 20h à minuit : entrée 5€**
S'adresse à tous les collégiens (11 à 15 ans) **uniquement**
Une boisson offerte à l'entrée si déguisement
Soirée encadrée : toute sortie sera définitive !
Buvette sans alcool, bar à bonbons, animations et DJ
Chaque parent est prié de nous laisser un numéro de portable à l'entrée et nous ne serons plus responsable de votre enfant après minuit
- **Attention Pas de « Bal des Jeunes » cette année**

Venez nombreux ...penser FLUO !!! - **CONTACT Roselyne Pardon 06 50 82 58 76**

En direct du jardin partagé de Tramayes (JPT)

le "vrai" printemps arrive ! Les jardiniers du JPT agitent déjà bêches et pelles, râteaux et plantoir. Quelques parcelles sont encore disponibles, et les jardiniers seraient heureux d'accueillir des "nouveaux".

L'outillage est à disposition de chacun.

A toute heure de la semaine, on peut venir jardiner seul ou avec des amis. Si on ne sait pas faire, ce jardin est un lieu pour apprendre entre soi.

Le samedi matin, de 10 heures à 12 heures, il y a une présence permanente de quelques jardiniers (éres) amateurs de café-partagé dans la cabane.

On peut ainsi s'informer plus en détail sur le fonctionnement du JPT, faire des propositions, des projets.....et jardiner.....et bavarder.

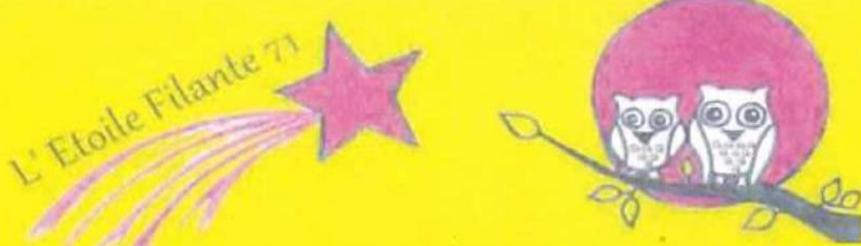
Une première animation est prévue : « sortie salades sauvages » à TRAMAYES, le samedi 14 Mars 2020

Rendez vous à 10 heures au jardin partagé.

pas d'inscription.

renseignements : Joseph Tardy au 06 52 60 38 67

rappel : le Jardin Partagé de Tramayes est une des activités du Foyer Rural de Tramayes



Dimanche 05 Avril 2020
VENTE DE LASAGNES au profit de
L'Association L'Etoile FILANTE 71

association d'aide aux jeunes patients atteints de pathologies graves (aide pour la réalisation d'un rêve, d'un projet de vie, ou de financement pour du matériel orthopédique ou autre apportant un confort) et à la recherche contre les maladies orphelines

Passez vite votre commande en découpant le coupon ci-dessous :

✂-----

Nom, Prénom :

Nombre de parts : X **7,50 €** soit un total de €

A remettre avec votre règlement avant le 03/04/2020 chez :

Frédéric GUERIN - Primeur ou
Cédric JOLIVET - L'Assiette est dans le Pré

Commandes à retirer le dimanche 5 Avril 2020 de 9.00 à 12.00 sur la Place de la Poste à TRAMAYES auprès des bénévoles de l'Association. Merci d'avance pour votre soutien et Bon Appétit !

Pour que la vie soit plus 

ne pas jeter sur la voie publique